

# Après la classe de 3<sup>ème</sup> SEGPA



Septembre 2023

H. DELOLME psychologue de l'Éducation Nationale  
Éducation, Développement Conseil en Orientation

Certificat d'Aptitude  
Professionnelle  
(Agricole)

**CAP ou CAPA**

**LYCÉE  
PROFESSIONNEL**  
*ou* **EREA**

**2 ou 3 ans**  
En fonction des parcours

**CFA + ENTREPRISE**  
(apprentissage)  
**MFR**  
(stage ou apprentissage)

Formation à Plein  
Temps

Formation en  
alternance

DNB

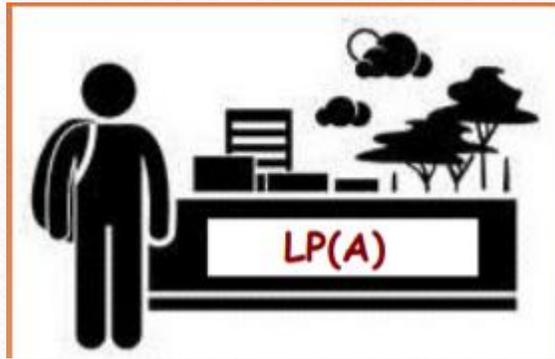
**CFG**

**3ème SEGPA**



*Cette année vous allez  
passer le CFG, 1<sup>ère</sup> étape  
vers le CAP. Ce diplôme  
valide les connaissances  
acquises au collège.*

# Où préparer un CAP(A) : les lieux de formation

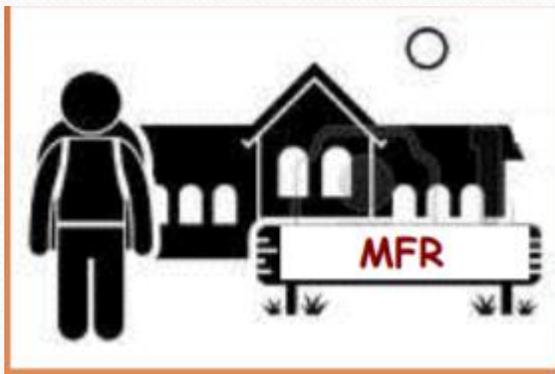


**Lycée Professionnel (LP)  
public ou privé ou LP Agricole**

**formation à  
Temps Plein**



**Etablissement Régional  
d'Enseignement Adapté : EREA**



**Maison Familiale et Rurale**

**Formation en Alternance :  
Apprentissage ou stage**

**Formation  
en  
alternance**



**Centres de Formation d'Apprentis  
(CFA) apprentissage**

# LE C.A.P

- Organisation des études
- Les matières enseignées
- Périodes de formation en milieu professionnel

# Le Certificat d'Aptitude Professionnelle

Le CAP se prépare en **2 ou 3 ans en fonction des parcours.**

Le CAP permet d'acquérir des savoir-faire pointus et de se former à un métier précis.

Il existe plus de **190 spécialités** de CAP (coiffeur, cuisinier, maçon...) couvrant les secteurs de **l'industrie, du commerce et des services.**

Dans le domaine **agricole**, on parle de **CAPA**, CAP agricole. Il existe une **10<sup>aine</sup>** de spécialités de CAPA

La finalité première du CAP est l'**insertion professionnelle** (2/3 des diplômés) mais **1/3 des titulaires** du CAP poursuivent des études.

# APRES UN CAP



VIE ACTIVE

Bac Pro

BP

MC- FCIL-  
CS-  
Autre CAP

T<sup>le</sup> pro

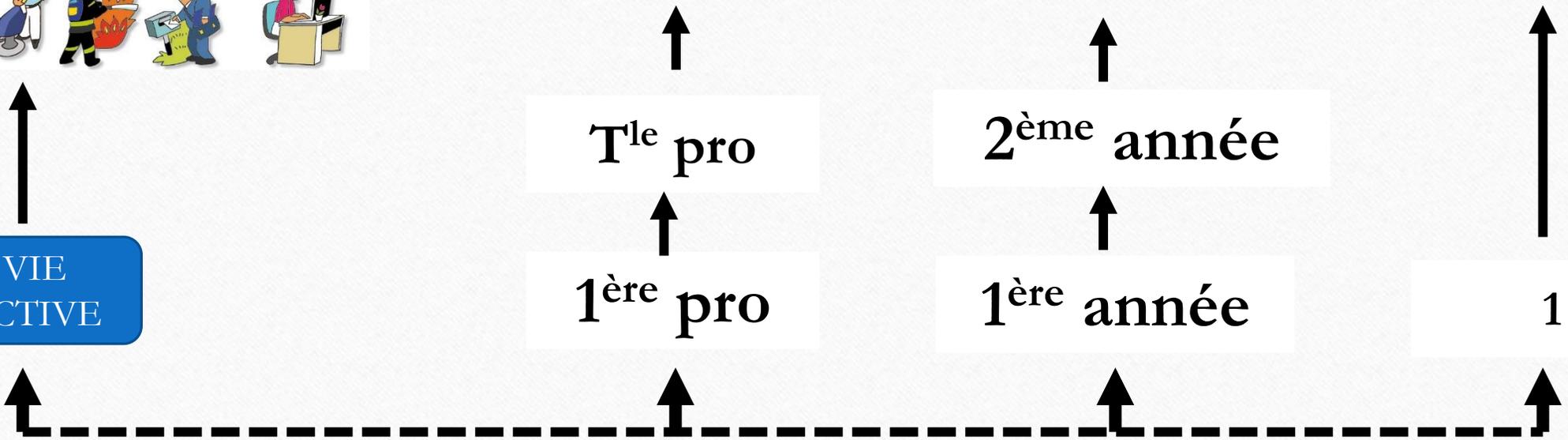
2<sup>ème</sup> année

1<sup>ère</sup> pro

1<sup>ère</sup> année

1 an

CAP



# Enseignements et horaires en 1<sup>ère</sup> année de CAP

## Emploi du temps en LP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géographie	3 h 30 ou 4 h <sup>(a)</sup>
Mathématiques-sciences <sup>(b)</sup>	3 h 30 ou 4 h <sup>(a)</sup>
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
Éducation physique et sportive	2 h 30
Prévention, santé, environnement	1 h
Enseignement moral et civique	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée <sup>(c)</sup>	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'éducation physique et sportive	2 h
<b>Total horaires hebdomadaires</b>	<b>de 33 h à 39 h</b>

(a) Horaires variables selon la spécialité.

(b) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(c) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en mathématiques.

### Réalisation

d'un **Chef d'œuvre** : réalisation d'un projet s'appuyant sur les disciplines et le métier pour mettre en avant ses talents et ses compétences

S'ajoute à cela les période de formation en milieu professionnel (stages). Depuis la rentrée de septembre 2023 ses périodes de stages sont rémunérées par l'état.

# L'APPRENTISSAGE :

- Organisation de la formation
- Conditions pour être apprenti
- Répartition des temps de formation
- Rechercher un employeur
- L'offre de formation en apprentissage

# L'apprentissage, organisation de la formation

Le principe : Préparer un diplôme en alternant un temps passé dans un **Centre de Formation d'Apprentis (CFA)** et un temps passé en **entreprise** (2/3 du temps).

- Un **contrat de travail** associe l'apprenti, l'employeur et le CFA :

Temps de travail 35 heures par semaine,

- formation assurée par un **maître d'apprentissage**
- L'apprenti touche un **salaire**,

Ce salaire varie selon l'âge et l'année d'apprentissage

(de 27 à 78% du SMIC soit de 471,74 à 1362,82 euros net par mois au 1er Mai 2023)

il peut bénéficier d'une prise en charge de ses frais de transports

- L'élève doit avoir **16 ans** (ou **15 ans** et sortir de 3ème)
- L'apprenti bénéficie en tant que salarié de **5 semaines de congés payés**
- Au CFA les **2/3** de l'horaire concernent l'**enseignement théorique général et technologique**, **1/3** l'**enseignement technique en atelier**. Le rythme d'alternance varie en fonction du CFA.
- **Qualités requises : maturité, résistance physique**

# Pour entrer en apprentissage

- Il faut se pré-inscrire dans un centre de formation d'apprentis (CFA) **ET** noter la formation sur la demande d'affectation (vœux) au 3<sup>ème</sup> trimestre.

- Il faut chercher un employeur dès janvier.

C'est l'employeur qui fait l'inscription définitive au CFA.

- Parfois, des tests de niveau sont demandés par le CFA. Il faut alors contacter le Centre d'Aide à la Décision à la Chambre des Métiers.

# Recherche d'un employeur : contacts

- **Chambre des Métiers - [www.cma-ain.fr](http://www.cma-ain.fr)**

102 bd Herriot 01440 Viriat - Tél.: 04 74 47 49 00



- **Chambre du Commerce et de l'Industrie - [www.ain.cci.fr](http://www.ain.cci.fr)**

CCI Formation 80,rue Henri de Boissieu

Bourg en Bresse - Tel : 04.74.14.19.10

- **Chambre de l'Agriculture**

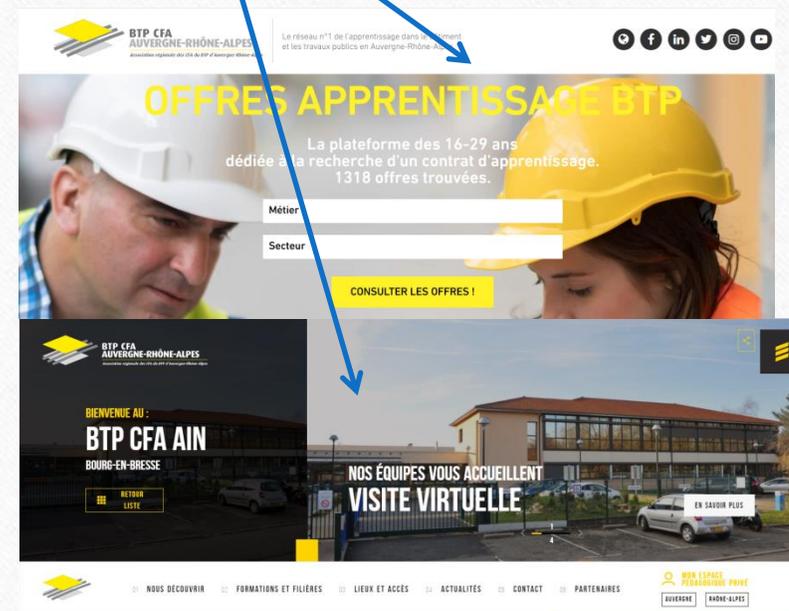
4 av. du champ de Foire 01000 Bourg en Bresse - Tél.: 04 74 45 47 43

- **Pôle Emploi - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)**

150 bd de Brou 01000 Bourg en Bresse

Tél.: 3949

# CFA et sites internet : n'oubliez pas de contacter le CFA pour se pré-inscrire le plus tôt possible même si vous n'avez pas encore de patron



La bourse d'apprentissage de la Région AURA :



# Les procédures d'orientation et d'affectation dans l'académie de Lyon

# ***Le Calendrier de l'orientation en 3ème***



## **LES VOEUX PROVISOIRES** (fin du 2ème trimestre).

La famille formule un **vœu provisoire d'orientation** :

- 1<sup>ère</sup> année de CAP
- 2<sup>nd</sup>e professionnelle

**Le conseil de classe donne un avis provisoire.**



## **LES VOEUX DEFINITIFS** (fin du 3ème trimestre).

La famille peut indiquer des voeux d'orientation en précisant :

les spécialités de CAP ainsi que les LP souhaités ou le CFA choisi.

**Le conseil de classe émet un avis définitif qui devient**  
**une décision d'orientation.**

# L'affectation :

## *Les procédures pour les établissements publics et privés*

Comment?

- Application informatique PAM [AFFELNET](#)

Combien?

- Jusqu'à [10 vœux dans l'académie de Lyon et 5 hors académie](#) :
- 1 vœu = une demande de formation dans un établissement

Pour quels établissements?

- Lycées Professionnels publics
- Lycées Professionnels privés sous contrat et MFR
- Les formations par apprentissage



# L'affectation en établissement public et privé

- Elle est académique et informatisée :

PAM : Pré Affectation Multi critères

**Pour les établissements publics :**

- L' affectation se fait à partir d'un BAREME en fonction de la spécialité choisie dans la voie professionnelle

- Le Barème est constitué :

➔ les notes de l'élève

➔ les compétences

les élèves de SEGPA sont prioritaire dans la plupart des CAP



Pour certains CAP il existe une procédure particulière



## POUR LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS :

LES ETABLISSEMENTS PRIVES\*, LES MFR\* ET LES CFA PARTICIPENT A  
L'AFFECTION AFELNET COMME LES LYCEES PUBLICS

MAIS

IL EST AUSSI NÉCESSAIRE DE PRENDRE CONTACT AVEC L'ÉTABLISSEMENT  
AVANT D'EFFECTUER SES VŒUX D'ORIENTATION

*Contactez les établissements dès janvier*

\* Scolarité payante



# Inscription en MFR

## Alternance = stages ou apprentissage

Le jeune partage son temps de formation entre l'école et les stages en entreprise

- ✓ Internat fortement conseillé
- ✓ Pas de rémunération pour les élèves qui ne font que des stages, une rémunération d'apprenti dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- ✓ **Vacances scolaires sauf pour les apprentis** (congés annuels de 5 semaines)

**Scolarité payante** Les bourses permettent de compenser partiellement ces frais.



**LES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE :**

**L'offre de formation à la  
RENTREE 2023**

# CFA DU CECOF – Ambérieu en Bugey

- CAP Boulanger
- CAP Boucher
- Carrossier automobile
- CAP Charcutier – traiteur
- CAP Cuisine
- CAP Pâtissier
- CAP Fleuriste
- CAP Equipier Polyvalent du Commerce
- CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- CAP Métiers de la Coiffure
- CAP Maintenance des véhicules automobiles option A Véhicules Particuliers et option B Véhicules Industriels



CECOF ▼ FORMATIONS ▼



AFPMA

RECHERCHER UNE FORMATION

Mots-clés

RECHERCHER

FORMATION PAR  
DOMAINES

FORMATION SUR  
MESURE

DIPLÔMES  
CERTIFICATIONS

NOS EXPERTS  
VOUS CONSEILLE...



## CFAI AIN AFPMA – Péronnas

- CAP Réalisation industrielle en chaudronnerie ou soudage Option A Chaudronnerie

# CFA du BTP – Bourg en Bresse

- CAP Menuiserie fabricant
- CAP Menuisier installateur
- CAP Métallier
- CAP Constructeur de Réseaux de canalisations des travaux publics
- CAP Constructeur d'ouvrage en béton armé
- CAP Constructeur de routes et d'aménagements urbains
- CAP Maçon
- CAP Carreleur mosaïste
- CAP Monteur en Installations thermiques
- CAP Monteur en installations sanitaires
- CAP Peintre - applicateur de revêtements
- CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- CAP Electricien



# L'APPRENTISSAGE en LP public Bourg en Bresse

## Lycée des métiers G. VOISIN

Formation par apprentissage en lien avec le CECOF

### ↳ Les métiers de l'automobile :

- CAP maintenance des véhicules **Option B : véhicules de transport routier**
- CAP **Carrossier automobile**





CFPPA

# L'APPRENTISSAGE en LP public Bourg en Bresse



## Voie Professionnelle en apprentissage

- CAPA Services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER)
- CAPA Opérateur des industries agroalimentaires option : transformation de produits alimentaires
- CAPA Métiers de l'agriculture production animale
- CAPA Jardinier Paysagiste

**LES FORMATIONS à temps plein en LP Public :**

**L'offre de formation à la RENTREE  
2023**

# Le Lycée Marcelle Pardé



→ **CAP EPC**

Equipier Polyvalent de Commerce



**CAP AEPE**

Accompagnant Éducatif Petite Enfance



**CAP** Esthétique Cosmétique Parfumerie

# Lycée des métiers G. VOISIN



Le lycée Gabriel Voisin offre 3 filières de formation

## ↳ Les métiers de l'automobile :

- CAP maintenance des véhicules automobiles  
spécialisation : *véhicules particuliers*
- CAP Carrosserie automobile



## ↳ Les métiers du transport et de la logistique :

- CAP Opérateur/Opératrice logistique

## ↳ Les métiers de l'agroalimentaire :

- CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)



CAP Monteur en Installations sanitaires

CAP Agent de Propreté et d'hygiène

CAP Maçon

CAP Peintre applicateur de revêtements

CAP Métallier

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

## Les formations dispensées au LP G. CHARPAK

- Matériels Agricoles:
  - Le CAP Maintenance des Matériels
- Matériels de Construction et de Manutention:
  - CAP Maintenance des Matériels
- Matériels des Espaces verts :
  - Le CAP Maintenance des Matériels
  - *☛ La 1ère année de CAP est commune aux 3 spécialités*
  - *(Matériels Agricoles, TP et manutention, Parcs et Jardins)*



# Lycée Carriat Bourg-en-Bresse



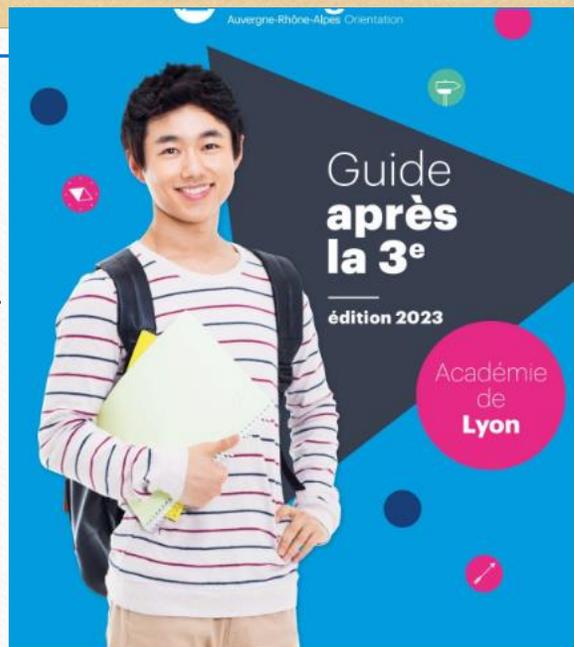
→ CAP Agent de Sécurité

*Procédure d'admission  
spécifique à cette formation*



**SE DOCUMENTER, S'INFORMER**

Consulter la liste  
des formations  
de sa région



Au CDI

LE KIOSQUE  
onisep



Sur l'ENT du collège rubrique  
orientation (sans connexion au  
compte) :

<https://victoiredaubie.ent.auvergne-rhonealpes.fr/>



Le collège utilise un outil informatique, FOLIOS, qui permet aux élèves de disposer d'un espace personnalisé pour consulter et stocker des informations sur l'orientation. Cet espace est accessible depuis l'ENT du collège.



# Les salons - Portes ouvertes



Accueil / Collèges et jeunesse / Collèges de l'Ain / Ain'Formations ORIENTATION (AFOR)

**Ain'Formations ORIENTATION (AFOR)**

**Du 18 au 20 Janvier 2024**

➔ **Les journées portes ouvertes et mini-stages** dans les établissements scolaires et dans les CFA : **voir le document sur l'ENT du college rubrique orientation**



➤ <http://bourg.cio.ac-lyon.fr/spip/>

## Au Collège

Mme DELOLME Psychologue de l'EN EDO Education

Développement Conseil en Orientation

Reçoit les élèves et les parents le Jeudi sur rendez vous

**Au CIO** permanence le mardi (1/4)

Diaporama réalisé par le

## **CENTRE D'INFORMATION et D'ORIENTATION**

34 rue Général Delestraint  
01000 Bourg en Bresse  
Tél. : 04 74 21 34 08

[cio-bourg@ac-lyon.fr](mailto:cio-bourg@ac-lyon.fr)

ouvert du lundi au vendredi (sauf le mardi matin)

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
y compris pendant les vacances scolaires

**Sur RDV**

**SERVICE PUBLIC ET GRATUIT**

<http://bourg.cio.ac-lyon.fr/spip/>

***CIO de Bourg-en-Bresse***

Centre d'information et d'orientation,  
service public gratuit du ministère de l'éducation nationale

